

SUIVI DES AMENDEMENTS - OPS

<i>Suivi des amendements RAS 06 partie 1 - Exploitation technique des aéronefs</i>					
N° RAS	n° OACI	Objet de l'amendement	Date d'application OACI	CARAS	Date d'application ANACIM
1-A	40-A	a) les méthodes de gestion de la fatigue ; b) l'harmonisation et l'alignement de la terminologie et de la formulation, dispositions actualisées relatives à la navigation fondée sur les performances (PBN), systèmes de vision améliorée (EVS) et considérations relatives à l'extinction des incendies de fret dans le cas des déroutements ; c) l'enregistreur de bord automatique largable (ADFR) ; la récupération des données des enregistreurs de bord ; l'enregistreur de conversations de poste de pilotage (CVR) à durée prolongée et la localisation des avions en détresse ; d) la communication et la surveillance basées sur la performance (PBCS).	10/11/2016	03/05/2017	24/08/2017
1-B	40-B	a) la protection des enregistrements des enregistreurs de bord dans les opérations normales ; b) la protection des données de sécurité, des informations de sécurité et des sources connexes.	07/11/2019	03/05/2017	24/08/2017
1-C	40-C	l'utilisation d'un format de compte rendu mondial amélioré pour l'évaluation et la communication de l'état de la surface des pistes.	05/11/2020	03/05/2017	24/08/2017
2	41	la date d'application pour le remplacement des halons dans les extincteurs portatifs	27/04/2017	03/05/2017	24/08/2017
3	42	§ 3.5 Suivi des aéronef § 3.5.4. inséré	08/11/2018	03/05/2017	24/08/2017
4	-	Introduction d'exigences sur les qualifications du contrôleur en ligne	N/A	11/08/2018	24/08/2017
5	43	a) orientations sur les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie (RFFS) ; b) exigences relatives aux enregistreurs de bord : enregistrements de l'interface équipage de conduite – machine et fonction d'effacement des CVR et AIR ; paramètres de FDR supplémentaires ; simplification des dispositions relatives aux enregistreurs de bord ; c) sûreté du poste de pilotage ; d) approbation et reconnaissance mondiale des organismes de maintenance agréés (AMO) (Phases I et II) et introduction de dispositions relatives à un cadre pour les enregistrements électroniques de maintenance d'aéronefs (EAMR) ; e) harmonisation et alignement des exigences sur la gestion de la fatigue ; f) modifications résultant de l'examen et de la restructuration du RAS 15 — Services d'information aéronautique et de l'introduction des PANS-AIM (Doc 10066) ; g) modifications résultant de la restructuration des Procédures pour les services de navigation aérienne — Exploitation technique des aéronefs, Volume I — Procédures de vol (Doc 8168)	08/11/2018	14/11/2018	28/11/2018
6		Amendement relatif au FRMS	28/12/2018	N/A	28/12/2018
7	-	Amendement relatif aux règles normatives	15/02/2019	N/A	15/02/2019